

## **A l'issue de sa visite, la Présidente de l'APCE propose à l'Ukraine l'aide du Conseil de l'Europe pour poser les fondations de réformes démocratiques**

Strasbourg, 25.03.14 - Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), s'exprimant à l'issue d'une visite de trois jours à Kiev, Donetsk et Lviv à la tête d'une délégation (\*) de responsables de l'Assemblée, a proposé à l'Ukraine l'aide du Conseil de l'Europe pour relever les grands défis auxquels elle est confrontée.

« Notre délégation a étudié les conséquences de l'annexion de la Crimée par la Russie, annexion que j'ai condamnée énergiquement. Nous avons aussi examiné la situation à la suite des événements de la place Maïdan », a déclaré la Présidente.

« La priorité première est la sécurité et l'atténuation des tensions actuelles. Le déploiement de forces russes le long des frontières de l'Ukraine est très préoccupant ».

« Nous nous sommes rendus à Donetsk, à l'est du pays, où nous avons pu constater les tensions autour de la communauté russophone. Il faut certes prendre les mesures qui s'imposent, mais ces tensions ne sauraient servir de prétexte à de nouvelles violations par la Russie de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. J'invite tous les intéressés à se garder de toute provocation ou de tout propos susceptible d'exacerber les tensions ».

La Présidente a fait observer qu'un mois seulement s'est écoulé depuis les événements tragiques de la place Maïdan. « Le Maïdan demandait un système de gouvernement plus moderne et plus démocratique pour l'Ukraine. Doter l'Ukraine d'un nouveau dispositif démocratique ne peut se faire du jour au lendemain. Cela étant, pour permettre à la population ukrainienne d'avoir foi et confiance en ses institutions, il importe de poser les fondations sans attendre ».

« La priorité première doit être l'adoption d'une nouvelle Constitution, suivie de celle d'une législation électorale unifiée qui permette le déroulement sans heurts des élections à venir. Le Conseil de l'Europe peut offrir immédiatement son aide et son expertise pour l'une et l'autre ».

« Autres priorités, la décentralisation du gouvernement et la mise en place de garanties pour la protection pleine et entière des droits de toutes les minorités nationales et linguistiques. Par ailleurs, il ne saurait y avoir d'impunité pour les atteintes aux droits de l'homme lors des manifestations sur le Maïdan et l'indépendance de la justice doit être garantie. Si les réformes doivent aboutir, il faudra aussi s'attaquer à la corruption endémique ».

« L'Assemblée parlementaire et le Conseil de l'Europe restent prêts à aider l'Ukraine et sa population à faire avancer ces priorités urgentes ».

La délégation de l'APCE s'est entretenue avec le Président ukrainien par intérim, des représentants des principaux partis et coalitions de la *Verkhovna Rada* et avec les gouverneurs des régions de Donetsk et de Lviv, entre autres.

----

(\*) Anne Brasseur (Présidente de l'Assemblée parlementaire), Andreas Gross (Président du Groupe socialiste), Pedro Agramunt (Président du Parti populaire européen), Jordi Xucia (Président de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe), Tiny Kox (Président du Groupe pour la Gauche unitaire européenne), Wojciech Sawicki (Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire), Mailis Reps (co-rapporteuse de la Commission de suivi pour l'Ukraine) et Marietta de Pourbaix-Lundin (co-rapporteuse de la Commission de suivi pour

l'Ukraine).



L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.  
Présidente: Anne Brasseur (ADLE) - Secrétaire général de l'Assemblée: Wojciech Sawicki.  
Groupes politiques: SOC (Groupe socialiste); PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen);  
GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe);  
GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).